



La vision britannique de l'avenir de l'Iran

Nicolas HOPTON *

La vision britannique de l'avenir de l'Iran est une vision européenne qui s'articule autour de la coopération britannique avec la République islamique d'Iran. En tant qu'acteur européen privilégiant le discours et l'engagement de soutenir l'Iran dans ses réformes, l'Establishment britannique observe de près les mutations de la société iranienne, sa coopération n'est pas conditionnée, mais elle va dans le sens même des aspirations du peuple iranien.

Depuis 1979 date de la révolution iranienne, la société iranienne a connu de profonds changements qui ne sont pas nécessairement dus à la Révolution mais qui se sont produits, voire accélérés, durant les vingt dernières années. La modernisation de cette société est un élément prioritaire de ces mutations. Comme le constate Olivier Roy¹, la révolution a accompagné, voire accéléré cette modernisation. La société iranienne s'est d'abord largement urbanisée. En 1975, sur quelque 33,7 millions d'habitants, 47 % des Iraniens vivaient dans des villes de plus de 100 000 habitants. Lors du dernier recensement de 1996, sur une population totale de plus de 60 millions, 61 % résidaient dans les villes, et Téhéran est passée, en vingt ans, de 4,5 millions à plus de 10 millions d'habitants aujourd'hui.

À présent, les mutations de la société iranienne paraissent sous une influence d'ouverture et de démocratisation du régime islamique. L'économie occidentale marquée par la mondialisation, a mis le peuple iranien entre deux systèmes forts puissants, l'un est interne, le régime islamique contrôle toute progression du peuple et atomise ses aspirations. L'autre est externe et ce sont les puissances occidentales qui tentent d'influencer par l'économie et la

culture le peuple iranien au rejet du régime islamique. Force est de constater aujourd'hui que le pouvoir des religieux s'amollit par ses échecs à construire une société de justice sociale. Le peuple iranien a constaté la nécessité de s'ouvrir à la diversité, à la technologie et de reprendre ses libertés individuelles. La mauvaise gestion du pays, les conditions difficiles de la vie économique, et l'obstruction de tout avancement, reflètent le pessimisme de la population, et l'échec patent du régime islamique à son projet d'atomisation de la société iranienne. La République islamique est aujourd'hui, confrontée à deux enjeux qui s'entremêlent et redimensionnent la perspective de son avenir, que répondra-t-elle devant le défi démocratique que lui lance sa société civile ?

Cependant, les rapports ardu que développe Téhéran avec l'Occident au sujet de l'acquisition de la technologie nucléaire, s'engagent dans des négociations menées par la troïka européenne E3, acteur clé d'une résolution pacifique sur ce dossier.

La coopération britannique se veut complémentaire pour cet acteur ambitieux pour l'économie régionale du Moyen-Orient. Le partenariat anglo-iranien prévoit un programme dans lequel Londres engage Téhéran à mettre en place des réformes, indispensables pour elle, afin de se maintenir dans une région en pleine mutation. Cet engagement suscite des réformes dans de nombreux secteurs, que le gouvernement britannique souhaite aider l'Iran dans leur amélioration. Le constat que nous pourrions dresser ici, relate une situation difficile et très souvent critique dans certains domaines. Nous essayerons de démontrer quels sont aujourd'hui les secteurs dans lesquels l'Iran est resté volontairement en retrait malgré ses engagements internationaux.

Les droits de l'Homme

Au cours de l'année écoulée, il y a eu malheureusement peu de progrès sur les questions des droits de l'homme en Iran. Un problème a particulièrement retenu l'attention de la communauté internationale : le châtement des enfants. Nous avons reçu un nombre croissant de rapports concernant la condamnation à mort, la flagellation, voire parfois l'exécution de jeunes délinquants.

Nous avons noté quelques timides améliorations dans le domaine des droits de l'homme. La militante iranienne des droits de l'homme, Shirin Ebadi², a reçu le prix Nobel de la paix et est retournée en Iran, où elle s'est élevée contre les injustices, à l'encontre des femmes et notamment des enfants. Bien que des éléments purs et durs aient essayé de l'intimider, certains membres du gouvernement se félicitent de cette distinction et la soutiennent dans son action.

Il y a également eu des avancées législatives : par exemple, une nouvelle loi donnant plus de droits (mais toujours pas l'égalité) aux femmes en matière de divorce ; une autre pour amener le « prix du sang » payé aux chrétiens, aux juifs et aux zoroastriens (mais pas à la communauté baha'ie) au niveau de celui qui est versé aux musulmans.

La Liberté d'expression

Il semble que les restrictions relatives à la liberté d'expression se soient durcies. Les autorités ont bloqué de nombreux sites Internet et des weblogs contenant des informations ou des commentaires critiques à l'encontre du régime, et ont fermé un certain nombre de journaux réformistes.

Le système pénal et judiciaire

Les pratiques courantes de détention arbitraire après arrestation, de détention dans des prisons hors système pénitentiaire et de torture en détention sont encore une spécificité du système pénal iranien. La déclaration faite l'année dernière par le responsable du pouvoir judiciaire, l'Ayatollah Shahroudi, selon laquelle « toute torture destinée à obtenir un aveu est interdite, et tout aveu obtenu par la torture est nul », de même que la législation qui a suivi, ne semble pas avoir vraiment pris effet. Un récent rapport du rapporteur spécial de l'Onu sur le Droit à la liberté d'expression et d'opinion souligne ces déficits. Néanmoins, nous nous félicitons de ce que le responsable de la Cour suprême administrative ait annoncé en décembre 2002 que la pratique de la lapidation était suspendue et nous espérons qu'elle ne sera pas rétablie. Un « moratoire » analogue sur les amputations a été déclaré en mars 2003. Cependant, nous nous alarmons de rapports faisant état de la poursui-

te d'exactions de ce type et nous ignorons si des amputations ont été effectivement pratiquées. Le Gouvernement britannique demeure aussi très préoccupé par l'usage que fait l'Iran de la peine de mort et continue à s'ouvrir pour plus aux autorités iraniennes.

Les minorités

Alors que trois minorités religieuses – les chrétiens, les juifs et les zoroastriens - sont reconnues par la Constitution, elles demeurent vulnérables dans une société régie par les lois et les valeurs de l'Islam. La religion baha'ie n'est pas officiellement reconnue – cette communauté ne jouit donc d'aucune liberté constitutionnelle et fait souvent l'objet de persécutions.

Selon la loi iranienne, la conversion de l'Islam à toute autre religion (apostasie) est un délit, théoriquement passible de la peine de mort.

La Grande-Bretagne poursuit régulièrement et à tous les niveaux, ses démarches auprès des autorités iraniennes quant à ces atteintes aux droits de l'homme. Elle le fait tant au titre bilatéral qu'au sein de l'Union européenne. Depuis 2002, l'Union entretient un dialogue avec l'Iran à ce sujet, qui lui donne l'occasion de soulever des violations spécifiques et de faire valoir la nécessité de procéder à des réformes. Lors de l'Assemblée générale des Nations unies, la Grande-Bretagne et tous ses partenaires européens ont co-parrainé une résolution canadienne sur les droits de l'homme en Iran, qui a été adoptée par le troisième comité le 17 novembre 2004. Cette résolution condamne clairement les violations des droits de l'homme qui y sont commises.

L'Aide humanitaire de la Grande Bretagne en Iran

Le problème des réfugiés, constitue un véritable enjeu d'instabilité pour la République d'Iran. Le gouvernement iranien estime aujourd'hui à un million le nombre de réfugiés établis dans le pays. La plupart sont afghans mais il y a une importante minorité en provenance d'Irak. 107 000 réfugiés sont retournés en Irak depuis la fin du régime de Saddam Hussein. En 2002, le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) a lancé un programme de retour volontaire visant à inciter les Afghans à rentrer chez eux. À la fin mars, date de

clôture de ce programme, ils étaient 1,2 million à être retournés en Afghanistan. Il en reste environ 800 000 personnes. Le HCR s'attache avec les autorités iraniennes à leur trouver une solution à long terme.

Le nucléaire

La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne (la troïka européenne, appelée « E3 ») ont engagé un dialogue avec l'Iran depuis un an pour l'inciter à coopérer pleinement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et à prendre des mesures pour garantir à la communauté internationale que son programme nucléaire était exclusivement destiné à des fins pacifiques.

La troïka européenne a fait valoir qu'il était essentiel que ces mesures comprennent la suspension de toutes les activités liées à l'enrichissement de l'uranium et au retraitement (l'uranium peu enrichi - *low enriched uranium* – peut servir de carburant aux réacteurs nucléaires ; l'uranium hautement enrichi peu servir de matière fissile pour des armes nucléaires). L'AIEA a adopté à l'unanimité différentes résolutions exigeant que l'Iran suspende toute activité d'enrichissement. Le gouvernement britannique lui avait précisé qu'il n'était pas question de lui dénier le droit de posséder un programme civil de production d'énergie nucléaire, la garantie britannique estime que si l'Iran suspend dans la durée toutes ses activités d'enrichissement, Le gouvernement britannique pourrait négocier des dispositions à long terme.

Le 15 novembre 2004, l'Iran a conclu un accord avec la troïka européenne, dans lequel elle acceptait de suspendre complètement toutes les activités liées à l'enrichissement et au retraitement, et de s'y tenir pendant la négociation de dispositions à long terme. Le directeur général de l'AIEA, Mohamed Elbaradei, a confirmé le 29 novembre 2004 que ses activités avaient bien été suspendues. Dans le cadre de notre accord avec l'Iran, les dispositions à long terme offriront des garanties objectives quant au caractère exclusivement réservé à des fins pacifiques du programme nucléaire de l'Iran et ouvriront la voie à une coopération nucléaire, économique et technologique accrue.

Des groupes de travail ont été mis en place pour faire avancer les négociations, aujourd'hui l'Iran, Etat signataire du TNP, est désormais en mesure d'acquérir la technologie nucléaire utilisée à des fins civiles et pacifiques.

La vision britannique s'inscrit dans un cadre de coopération avec l'Iran, un engagement de soutien dans ses efforts de réformes. Elle manifeste aussi un grand intérêt à la gestion de la crise du nucléaire par des moyens pacifiques.

* Nicolas HOPTON est Conseiller aux Affaires économiques et européennes à l'Ambassade de Grande Bretagne à Paris.

Note

1. *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse ?* (Avec Farhad Khosrokhavar), Paris, Le Seuil, 1999.
2. L'avocate iranienne, Shirin Ebadi, a reçu le Prix Nobel de la Paix 2003 pour son action en faveur des droits de l'Homme, des femmes et des enfants en Iran.

